

## SÉANCE ORDINAIRE DU 20 MARS 2018

**PROCÈS-VERBAL**, d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 20 mars 2018, à 19 h 30, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire  
M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1  
M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2  
M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3  
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4  
Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5  
M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M. Robert Doré, directeur général  
M<sup>e</sup> Daniel Martineau, greffier  
M<sup>e</sup> Olivier Trudel, greffier adjoint

---

## PROCÈS-VERBAL

---



### OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.



### 2018-101

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



### DÉPÔT DE DOCUMENTS



### DÉPÔT DES LISTES DES CHÈQUES, DES PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES, DES FACTURES PAYÉES PAR DÉBIT DIRECT ET DES DÉPENSES PAR APPROBATEURS

La trésorière dépose les listes suivantes :

- Liste des chèques émis du 9 février au 8 mars 2018, pour un montant de 14 727 390,49 \$
- Liste des prélèvements automatiques institutionnels du 1<sup>er</sup> au 28 février 2018 pour un montant de 418 246,92 \$
- Liste des factures payées par débit direct du 1<sup>er</sup> au 28 février 2018 pour un montant de 3 349 562,08 \$
- Liste des dépenses par approbateurs du 9 février au 7 mars 2018 pour un montant de 1 724 841,90 \$



### DÉPÔT LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

La déclaration des intérêts pécuniaires de M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2, est déposée.



**QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MARS 2018**



**2018-102**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MARS 2018**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5  
APPUYÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4  
ET RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2018.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**



**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC**



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 7 MARS 2018 – RAPPORT DU MAIRE**

Le maire fait rapport des décisions prises lors de la séance d'agglomération de Québec du 7 mars 2018.



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 21 MARS 2018 – PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 21 mars 2018.



**2018-103**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 21 MARS 2018 – ORIENTATION DU CONSEIL**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2  
APPUYÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4  
ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes :

- AP2018-128** Vente de gré à gré du véhicule 06739 (tracteur chenille, Camo) à la municipalité de Boischatel
- DE2018-038** Entente entre la Ville de Québec et *Groupe Hémisphères inc.*, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet *Suivi de la qualité de l'eau des lacs en utilisant la télédétection par satellite*, dans le cadre du *Programme de vitrine technologique de la Ville de Québec*
- EX2018-010** Convention de cession de droits entre la Ville de Québec et la *Société du Grand Théâtre du Québec*, relative à la cession de tous les droits, titres et intérêts rattachés au *Réseau Billetech*, ainsi que dans les ententes intervenues avec ses points de vente affiliés
- AP2018-039** Renouvellement de l'entente de services en soutien bureautique du *Centre de services partagés du Québec* (Dossier 50929)
- AP2018-055** Adjudication d'un contrat pour l'acquisition de l'œuvre d'art public *Briser la glace* dans le cadre du *Concours d'œuvre d'art public – Hockey à Québec* (Dossier 51536)
- AP2018-076** Convention de services professionnels entre la Ville de Québec et *Québec numérique*, relative au contrat pour le déploiement du projet *Québec 100 % numérique* (Dossier 51567)
- AP2018-114** Autorisation du paiement pour les licences pour les radiocommunications (Dossier 49011)

- AP2018-140** Adjudication d'un contrat de services professionnels en médecine du travail, relatif aux services requis pour des expertises médicales (Dossier 51452)
- DE2018-034** Baux et amendements entre la Ville de Québec (locataire) et l'*Administration portuaire de Québec* (locateur) relatifs à la location d'espaces sur une partie du territoire non cadastré et sur une partie des lots 1 212 721, 1 213 550, 1 216 724, 1 315 093, 1 315 094, 1 315 214, 1 571 419, 2 074 509, 2 077 175, 2 172 049 et 3 043 414 du cadastre du Québec – Arrondissements de Beauport, de La Cité-Limoilou et de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge
- DG2018-013** Prise d'acte de la réception d'un montant du groupe *J'ai ma place* et de la *Fondation J'ai ma place* et appropriation de ce montant afin qu'il serve éventuellement aux fins spécifiques prévues, soit à honorer des personnes ou des événements marquants de l'histoire du hockey dans la capitale, à la place Jean-Béliveau – Hausse du niveau de réalisation de l'année 2018 du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- EM2018-001** Appropriation d'un montant, à même les sommes prévues au budget de fonctionnement, en paiement comptant d'immobilisations, pour l'acquisition de véhicules et d'équipements motorisés d'utilisation mixte, ainsi que des accessoires d'appoint
- PA2018-020** Protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 2.6 du *Programme d'infrastructure Québec-Municipalités* (dossier 556504)
- LS2018-054** Appropriation de 22 500 \$ à même le fonds général de l'agglomération
- PA2018-005** Appropriation de 75 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération
- TE2018-005** Appropriation de 90 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération
- EM2018-003** Appropriation de 600 000 \$ à même le fonds général
- EM2018-002** Appropriation de 400 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération
- PA2018-003** Appropriation de 80 000 \$ à même le fonds général
- TM2018-058** Appropriation de 1 235 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération
- TM2018-056** Appropriation de 120 000 \$ à même le fonds général
- CU2018-070** Appropriation de 17 800 \$ à même le fonds général de l'agglomération – Abrogation de la résolution CA-2017-0444 – Conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la *Commission de la capitale nationale du Québec* pour la mise en valeur de la capitale nationale
- DE2018-056** Appropriation de 150 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération
- EM2018-004** Appropriation de 120 000 \$ à même le fond général de l'agglomération
- A5FH2018-007** *Règlement de l'agglomération sur des travaux de plantation d'arbres en bordure des rues, dans les parcs et les espaces verts relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1165*
- LS2018-011** *Règlement de l'agglomération sur des travaux de construction, de réfection et de mise aux normes d'équipements récréatifs relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement de coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1167*
- A5FH2018-002** *Règlement de l'agglomération sur des travaux de mise en valeur de certains parcs naturels relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1169*
- TE2018-004** *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'acquisition et d'installation d'équipement automatisés pour des activités d'analyse physicochimique et microbiologique de l'eau et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1172*

De donner au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



**PROPOSITIONS**



**2018-104**

**CONSEIL – CONSTITUTION D'UN COMITÉ DES FINANCES**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5  
APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3  
ET RÉSOLU :

DE constituer un comité des finances. Ce comité est chargé de faire un suivi budgétaire. Il est composé du maire et des conseillers nommés par le conseil municipal.

DE nommer M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4 et M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6, comme membres de ce comité.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



**2018-105**

**DIRECTION GÉNÉRALE – AUTORISATION ET APPROBATION DES DÉPENSES RELATIVES À LA FORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1  
APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2  
ET RÉSOLU :

D'autoriser et d'approuver les dépenses relatives à la formation donnée par l'Union des municipalités du Québec en matière d'éthique et de déontologie conformément aux exigences prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, pour M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



**2018-106**

**DIRECTION GÉNÉRALE – PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2018-2019**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5  
APPUYÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4  
ET RÉSOLU :

DE proclamer la semaine du 7 au 13 mai 2018 « Semaine de la santé mentale »;

D'inviter tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce « Agir pour donner du sens ».

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



**2018-107**

**DIRECTION GÉNÉRALE – AIDE FINANCIÈRE À LAURA LÉMERVEIL POUR LEUR CAMP D'ÉTÉ, ÉDITION 2018**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2  
APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3  
ET RÉSOLU :

DE verser une aide financière de 2 000 \$ à Laura Lémerveil pour le camp d'été spécialisé Laura Lémerveil, édition 2018.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



**2018-108**

**DIRECTION GÉNÉRALE – AIDE FINANCIÈRE À L'ASSOCIATION DE JUMELAGE CAP-ROUGE – ST-AUGUSTIN**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1  
APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5  
ET RÉSOLU :

D'accorder une aide financière équivalente à 250 \$, plus un montant équivalant au coût de location de la salle Jobin les 4, 7 et 12 septembre 2018 à l'Association de Jumelage Cap-Rouge – St-Augustin.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-109

**TRÉSORERIE – VIREMENTS BUDGÉTAIRES**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'accepter les virements budgétaires déposés en annexe du mémoire.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-110

**GREFFE – DEMANDE À L'AGGLOMÉRATION – NOMINATION D'UN SUBSTITUT AU MAIRE À LA COMMISSION D'EXPOCITÉ**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

DE demander au conseil d'agglomération de Québec de nommer M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2, à titre de substitut au maire en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier à la Commission d'ExpoCité.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-111

**GREFFE – ENGAGEMENT RELATIF AU MILIEU HUMIDE – BOISÉ SAINT-AUGUSTIN**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

DE conclure un engagement entre la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, Gesquim inc., Les Immeubles Giasson inc. et Les Constructions Bé-Con inc. relativement au milieu humide dans le cadre du projet de développement Boisé Saint-Augustin, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente joint au mémoire;

D'autoriser le maire et le greffier, ou leur remplaçant, à signer cet engagement pour et au nom de la Ville et la lettre d'engagement joint au mémoire.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-112

**GREFFE – VENTE DU LOT 3 058 903 À GESTION CHLORATECH INC. – 339 ET 341, ROUTE 138**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

APPUYÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

DE présenter une contre-proposition à l'offre d'achat de Gestion Chloratech inc. pour l'acquisition du lot 3 058 903 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, situé au 339 et 341, Route 138 par laquelle le délai pour modifier le *Règlement de zonage 480-85* et garantir la légalité du stationnement est prolongé jusqu'au 31 juillet 2018 et conditionnelle à ce que les modifications réglementaires demandées reçoivent les approbations légales requises. Les autres conditions de l'offre d'achat, dont copie est jointe au mémoire, sont acceptées;

DE vendre le lot 3 058 903 aux prix de 375 000 \$ selon des conditions substantiellement conformes à la promesse d'achat telle que modifiée par la contre-proposition;

D'autoriser le maire et le greffier, ou leur remplaçant à signer l'acceptation de l'offre d'achat telle que modifiée par la contre-proposition et l'acte de vente pour et au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-113

**RESSOURCES HUMAINES – ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LE PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS ET À LEUR FAMILLE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5  
APPUYÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6  
ET RÉSOLU :

D'adjuger le contrat de service, pour une durée de trois (3) ans, à la firme HomeWood Santé pour le programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF), aux conditions suivantes :

- Taux anticipé de participation des employés : 10 %
- Prix annuel : 6 098 \$ plus taxes applicables
- Ajustement annuel à la hausse de 609 \$ plus taxes par tranche de 1 % en excédant du taux de participation de 10 %
- Ajustement à la baisse de 609 \$ excluant les taxes par tranche de 1 % inférieure au taux anticipé de 10 %

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-114

**GESTION DU TERRITOIRE – ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2016-392 ET MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2016-338 RELATIVE À L'ADJUDICATION DE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS – APPEL D'OFFRES NO AO-2016-013 POUR LA CONFECTION DE PLANS ET DEVIS D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT (CHEMIN DE LA BUTTE ET ROUTE TESSIER)**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4  
APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2  
ET RÉSOLU :

D'abroger la résolution 2016-392 adoptée lors de la séance ordinaire du 30 août 2016 et de modifier la résolution 2016-338 adoptée lors de la séance ordinaire 5 juillet 2016 en remplaçant le dernier paragraphe par le suivant :

« QUE les dépenses seront engagées au fur et à mesure des besoins à même les fonds disponibles dans le budget de fonctionnement ou dans le règlement approprié »

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-115

**GESTION DU TERRITOIRE — TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES BORNES D'INCENDIE – APPROPRIATION À LA RÉSERVE FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN, L'AMÉLIORATION ET LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURE DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5  
APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3  
ET RÉSOLU :

D'ordonner des travaux de mise aux normes des bornes incendies tel que décrit à l'estimation jointe au mémoire;

DE ratifier l'appropriation d'un montant de 220 000 \$ à la réserve financière pour l'entretien, l'amélioration et la construction d'infrastructure de la Ville, pour le paiement, incluant les taxes, des travaux ordonnés.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-116

**GESTION DU TERRITOIRE – AUTORISATION D'UN PONT PAYANT – COLLECTE DE FONDS SUR LA VOIE PUBLIQUE**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2  
APPUYÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1  
ET RÉSOLU :

D'abroger la résolution RVSAD-2012-5178 qui interdisait la tenue de ponts payants sur la voie publique;

D'autoriser la Maison des Jeunes à réaliser une collecte de fonds sur la voie publique qui sera tenue le samedi 5 mai 2018 à l'intersection des routes 138/Jean-Juneau/Fossambault entre 9 h et 16 h;

Cette autorisation est conditionnelle à ce que l'organisme respecte les obligations décrites dans l'attestation d'autorisation de collecte de fonds sur la voie publique qui précise les périodes, l'âge minimum des solliciteurs, la visibilité et le fonctionnement sur la voie publique attestation d'autorisation jointe à la présente comme si elle était ici au long reproduite;

D'autoriser le Service de la gestion du territoire à fournir du matériel de signalisation disponible pour la tenue de cet événement.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-117

**GESTION DU TERRITOIRE – FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL – OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2018**

CONSIDÉRANT QUE la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) est un organisme local;

CONSIDÉRANT QUE la FQPPN assure la gestion du Parc du Haut-Fond;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme réalise différents mandats de nature écologique et que leurs actions contribuent à améliorer la qualité de vie des citoyens.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

DE verser un montant de 17 500 \$ à titre d'aide financière pour l'année 2018 à la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) pour la réalisation des projets suivants :

- Gestion de la réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-De-Desmaures (8 000 \$);
- Mise en valeur du Parc du Haut-Fond :
  - Mise à niveau des infrastructures et la gestion des sentiers (2 000 \$);
  - Balisage du secteur Est ou Ouest du Parc du Haut-Fond (2 000 \$);
  - Mise en valeur du Parc du Haut-Fond (2 500 \$) : Assurer une meilleure gestion des activités susceptibles de perturber le milieu conditionnellement à l'obtention par la FQPPN d'un financement dans le cadre du Programme Interactions communautaires;
- Plan d'intervention pour le contrôle de la Renouée Japonaise aux abords de la Réserve naturelle (3000\$ - Montant octroyé uniquement si le Programme Interactions communautaires (PIC) accorde le financement à la FQPPN).

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-118

**GESTION DU TERRITOIRE – CONSEIL DE BASSIN DU LAC SAINT-AUGUSTIN – OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2018**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme du Conseil de bassin du lac Saint-Augustin réalise différents mandats en lien direct avec le lac et les riverains, et que leurs actions contribuent à améliorer la qualité de vie des citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

DE verser un montant de 9 400 \$ à titre d'aide financière pour l'année 2018 au Conseil de bassin du lac Saint-Augustin pour la réalisation des projets suivants :

- Renaturalisation des fossés routiers dans le bassin versant du lac Saint-Augustin (3 000 \$);

- Renaturalisation des rives du lac (5 000 \$);
- Mise en valeur de la diagnose écologique du lac à travers une série de conférences thématiques (1 400 \$).

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-119

**GESTION DU TERRITOIRE – ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DE LA CAPITALE – OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2018**

CONSIDÉRANT QUE l'Organisme des bassins versants de la Capitale œuvre sur le territoire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme réalise différents mandats de nature écologique et que leurs actions contribuent à améliorer la qualité de vie des citoyens.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

APPUYÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

DE verser un montant de 9 848,76 \$ à l'Organisme des bassins versants de la Capitale pour la réalisation du projet suivant :

- Mise en œuvre de projets de végétalisation de bandes riveraines (8 566,10 \$, plus taxes).

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-120

**GESTION DU TERRITOIRE – CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE DU CAP ROUGE – OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2018**

CONSIDÉRANT que le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge est un organisme local;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme réalise différentes actions qui contribuent à améliorer la qualité de vie des citoyens de la Ville.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

ET RÉSOLU :

DE verser un montant de 2 000 \$ conditionnellement à la poursuite du financement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec afin de poursuivre les activités de contrôle de la berce du Caucase.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-121

**GESTION DU TERRITOIRE – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT ÉLU ET D'UN CONSEILLER TECHNIQUE EN ENVIRONNEMENT POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE DU CAP ROUGE**

CONSIDÉRANT qu'un poste est réservé pour un représentant de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures au conseil d'administration du Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge;

CONSIDÉRANT que le poste réservé à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures est actuellement vacant;

CONSIDÉRANT que le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge est un organisme local;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme réalise différentes actions qui contribuent à améliorer la qualité de vie des citoyens de la Ville.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1  
APPUYÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4  
ET RÉSOLU :

DE nommer Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5, pour siéger au conseil d'administration du Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge et de mandater le directeur adjoint du Service de la gestion du territoire pour désigner un fonctionnaire comme conseiller technique.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-122

**GESTION DU TERRITOIRE – CPTAQ – LOT 3 055 737**

CONSIDÉRANT les critères de décision prévus à l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

CONSIDÉRANT la conformité de la demande aux dispositions du *Règlement de zonage 480-85* et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire;

NONOBTANT le fait qu'il existe des espaces appropriés disponibles ailleurs sur le territoire et hors de la zone agricole qui pourraient satisfaire la demande.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5  
APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3  
ET RÉSOLU :

DE recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accorder la demande d'autorisation déposée par M. Sébastien Gauvin, visant l'utilisation à une fin autre que l'agriculture pour la vente de nourriture animale et exercer un salon de toilettage pour animaux, le tout en tant qu'usage complémentaire à l'usage agricole principal projeté, soit un service de pension canine au 624, chemin du Petit-Village Sud, correspondant au lot 3 055 737 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



**MOTIONS ET RÈGLEMENTS**



2018-123

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT N° 2018-551 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2017-519 SUR LES ANIMAUX DOMESTIQUES AFIN D'AUTORISER LES POULES DOMESTIQUES SOUS CONDITIONS**

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Sylvain Juneau, maire, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil, le *Règlement n° 2018-551 modifiant le Règlement n° 2017-519 sur les animaux domestiques afin d'autoriser les poules domestiques sous conditions*.

Le projet de règlement est présenté et déposé au conseil.



**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

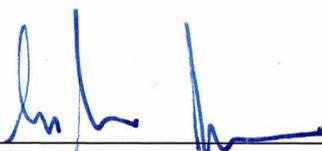


**PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**



**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 21 h.

  
Sylvain Juneau, maire

  
Daniel Martineau, greffier